



COMMENT PRÉPARER AU MIEUX VOTRE VÉHICULE POUR PASSER LE CONTRÔLE TECHNIQUE

1. PAPIERS

a.	Assurance valable	<input type="checkbox"/>
b.	Certificat d'immatriculation	<input type="checkbox"/>
c.	Vignette fiscale valable	<input type="checkbox"/>
d.	Certificat pour CHAQUE modification (suite au changement de loi du 1/2/2016)	<input type="checkbox"/>

2. PLAQUE D'IMMATRICULATION

a.	Noir/blanc : jusque 1973 inclus (5 chiffres ou 1 lettre et 4 chiffres)	<input type="checkbox"/>
----	--	--------------------------

INFO

Une plaque noir/blanc n'existe pas avec 2 lettres. Les plaques de moto ne sont pas autorisées sur les voitures. Des plaques à 4 ou 5 chiffres peuvent être demandées pour des voitures datant d'avant le 1/1/1974. Celles avec 1 lettre et 4 chiffres peuvent rester sur la voiture si elles sont d'origine, mais ne peuvent pas être demandées une nouvelle fois.

3. LAVE-GLACE ET ESSUIE-GLACES EN ÉTAT DE MARCHÉ

4. TOUTES LES CEINTURES DE SÉCURITÉ INSTALLÉES DOIVENT FONCTIONNER

INFO

Les ceintures de sécurité sont obligatoires selon les règles suivantes :

- À partir du 01/10/1971 : ceintures à 3 points à l'avant
- À partir du 01/10/1984 : ceintures sous-abdominales à l'arrière
- À partir du 01/10/2004 : ceintures à 3 points à l'avant et l'arrière

5. PHARES

a.	Tous les phares présents sur le véhicule doivent être en état de marche	<input type="checkbox"/>
b.	Branchement des phares selon le code de la route	<input type="checkbox"/>

INFO

Testez vos phares avant de passer au contrôle technique. Si certains phares (non-obligatoires) ne marchent pas, il ne suffit pas de les cacher, vous devez alors les démonter.

6. PARE-BRISE : VISIBILITÉ

INFO

Ne collez rien sur votre pare-brise, sauf d'éventuelles vignettes, et vérifiez que vous n'avez pas de fissures avant de passer au contrôle technique.



COMMENT PRÉPARER AU MIEUX VOTRE VÉHICULE POUR PASSER LE CONTRÔLE TECHNIQUE

7. 1X TRIANGLE ET VESTE DE SÉCURITÉ

INFO

Le nombre de vestes obligatoires dans le véhicule varie dans les différents pays. Informez-vous avant de partir à l'étranger, p.ex. en appelant au 450045-1

8. PNEUS

- | | | |
|----|------------------|--------------------------|
| a. | Profil des pneus | <input type="checkbox"/> |
| b. | État des pneus | <input type="checkbox"/> |

INFO

La loi impose une profondeur minimum de 1,6 mm

9. FREINS

INFO

Faites régulièrement contrôler vos freins par un professionnel.

Heures d'ouverture :
Lundi à vendredi
de 8h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00

Adresse:
54, route de Longwy
L-8080 Bertrange

Demande de RDV:
Tél. : 45 00 45 - 6007
Courriel : dc1@acl.lu

www.acl.lu

ACL DiagnosticCenter